

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

📧 Secrétariat : sdquimperle@gmail.com (abonnement au bulletin)

🌐 Site Internet : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Scaër ☎02 98 59 40 31

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Clohars Carnoët ☎02 98 71 56 76

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎02 98 06 91 15

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎02 98 06 00 11



Bulletin paroissial n°556 du 15 au 21 août 2021

DANS LA PAROISSE

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES

Samedi 21 août <i>St Pie X</i>	Tréméven	18h00
	Riec	
Dimanche 2 août <i>Ste Elisabeth du Portugal</i>	Querrien	9h30
	Bannalec	
	Pont-Aven	11h00
	Quimperlé N-Dame	
	Névez	
Le Pouldu		
Samedi 28 août <i>St Augustin</i>	Mellac	18h00
	Moëlan	
Dimanche 29 août <i>Martyre de St Jean-Baptiste</i>	Rédéné	9h30
	Scaër	
	Quimperlé N-Dame	11h00
	Pont-Aven	

Adoration du Saint Sacrement

Chapelle ND de la Paix au Pouldu: le mercredi et le samedi de 9h00 à 10h00

Église de Pont-Aven : le mercredi à 18h00.

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé : le vendredi après la messe de 9h00, et jusqu'à 18h.

Eglise de Tréméven le lundi de 9h30 à 10h30.

Groupe de prière de l'Eau Vive se retrouve le lundi à 19h00, à l'église Ste Croix de Quimperlé (*Basse ville*)

L'accueil de la maison paroissiale de Quimperlé est ouvert en août uniquement le matin, de 10h00 à 12h00.

Ce dimanche 15 août à 16h00 : **Vêpres** à la chapelle Notre Dame de la Clarté à Querrien

Samedi 4 septembre : permanence de confession à la sacristie de l'église Ste Croix de 10h30 à 12h00

Le Père Guillaume CROGUENEC est en vacances jusqu'au 29 août (inclus)

DATES A RETENIR DANS VOS AGENDAS

Au cours du **week-end du 11 et 12 septembre**, seront célébrées 3 messes d'action de grâce (concelébrées) pour les ministères du Père Guillaume, nommé à St Pol de Léon, et du Père René qui va retrouver son diocèse de Bondoukou en Côte d'Ivoire. :

- Le samedi 11 septembre à 18H00 à St Melaine en Moëlan sur Mer ;
- Le dimanche 12 septembre à 9h30 à Notre Dame de Lorette en Rédéné ;
- Le dimanche 12 septembre à 11h00 à Notre Dame de l'Assomption de Quimperlé.

Si vous le souhaitez, vous pouvez manifester votre amitié au Père Guillaume et au Père René en participant à un cadeau commun, peuvent déposer leur offrande dans les accueils paroissiaux, dans les paniers de quête sous enveloppe avec destination, ou prendre contact avec Annie AUFFRET(06 76 41 33 67)

A noter sur
votre agenda

Par ailleurs, la messe d'installation du Père Guillaume à St Pol de Leon aura lieu **le dimanche 19 septembre** à 10h30 à la cathédrale. Un car sera à la disposition de tous ceux qui souhaitent s'y rendre, et le déjeuner sera offert sur place. Il est possible de s'inscrire dès à présent pour cette journée à l'accueil paroissial de Quimperlé, 6 rue Langor, 02 98 96 03 94.

La **messe d'installation du Père Paul TABIS** comme Curé de la paroisse St Colomban aura lieu le **dimanche 26 septembre** à 10h30 à l'église N-Dame de l'Assomption.

CE DIMANCHE 15 AOÛT : FÊTE DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE

Le mot latin « assumptio » vient du verbe « ad-sumere » « prendre pour soi », « tirer à soi ». La Solennité de l'Assomption de Marie célèbre la glorification de la Mère de Dieu. Les Écritures canoniques ne parlent pas de ce mystère, mais très vite la foi de l'Église en a témoigné : dès la fin du Ve siècle, on enregistre des allusions à une fête de la « dormition » ou du « passage » de Marie.

Le 1er novembre 1950, Pie XII a défini solennellement le dogme de l'Assomption de Notre-Dame, dans les termes suivants : « Marie, l'Immaculée Mère de Dieu, toujours Vierge, à la fin de sa vie terrestre, a été élevée en âme et en corps à la gloire du ciel ». Le mystère de l'Assomption est le privilège marial qui répond au privilège de l'Immaculée Conception : si Marie est la toute-pure, devenue la Mère de Dieu, associée à l'œuvre rédemptrice de son Fils, il convenait que Dieu l'élevât à la Gloire du Christ ressuscité et monté au ciel. Après l'Ascension du Seigneur, l'Assomption de Notre-Dame est pour nous le gage de notre appel à la Gloire : à côté de l'humanité du Christ, une personne humaine est entrée dans la vie des Trois et ne cesse, avec Jésus, d'intercéder pour que nous soyons là où elle est. Dom Robert LE GALL – Dictionnaire de Liturgie



Chaque année, la fête de l'Assomption de la Vierge Marie est, depuis le vœu du roi Louis XIII, l'occasion d'une prière pour la France. Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France des 7, 8 et 9 juin 2021, au regard de la période particulière que nous traversons, a pensé possible de renouveler cette prière. Voici le texte qu'il propose.

Aujourd'hui, à la suite des générations qui nous ont précédés et qui ont façonné notre pays par une riche histoire, avec ses grandeurs et ses parts obscures, qui ont construit les institutions qui nous permettent de vivre dans la paix et de tenir place dans le concert des nations, nous nous confions à l'intercession de Marie.

Que Marie, mère de Dieu, nous obtienne la grâce d'être des acteurs de l'unité de notre pays, des contributeurs du projet national qui permettent à tous les citoyens de vivre dans la paix et la justice en étant attentifs à l'ensemble de l'humanité. Qu'elle nous aide à être attentifs à celles et ceux qui dans notre pays se sentent méprisés. Qu'elle nous garde de toute attitude de rejet.

Que Marie, fille de Sion, nous obtienne la grâce de vivre de notre foi avec liberté extérieure et liberté intérieure, sans mépris de personne, mais avec l'audace de la charité. Que chacun de nous sache vivre dans la lumière du Christ en cherchant à faire le bien et à éviter tout mal. Qu'elle nous aide à respecter toute vie humaine, tant dans nos choix personnels que dans nos choix collectifs, sans céder à la fascination des solutions techniques mais en cherchant toujours ce qui fait grandir l'humanité.

Que Marie, dans son Assomption, obtienne pour notre pays et tous les pays du monde de sortir de la crise sanitaire sans catastrophe économique, qu'elle stimule la coopération entre les États et les peuples, qu'elle console ceux et celles qui sont meurtris et qu'elle renouvelle en chacune et chacun l'espérance.

Que Marie, patronne principale de la France, éclaire nos dirigeants politiques et nos responsables économiques, sociaux et culturels. Qu'ils soient toujours conscients des besoins des plus humbles. Qu'ils respectent et promeuvent la liberté de tous. Qu'ils aident leurs concitoyens à ne pas céder à la peur, ni à la colère, ni au ressentiment. Qu'ils portent avec assurance la contribution de la France au bien commun de l'humanité. **Amen**

Pour mémoire, extrait du vœu de Louis XIII du 10 février 1638 : Nous avons déclaré et déclarons que, prenant la très sainte et glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de notre Royaume, nous lui consacrons particulièrement notre Personne, notre État, notre Couronne et nos sujets, la suppliant de nous vouloir inspirer une si sainte conduite, et défendre avec tant de soin ce royaume contre l'effort de tous ses ennemis, que soit qu'il souffre le fléau de la guerre, ou jouisse de la douceur de la paix que nous demandons à Dieu de tout notre cœur, il ne sorte point des voies de la grâce qui conduisent à celles de la gloire.

